

000/0090.070/30

Aimant oculaire

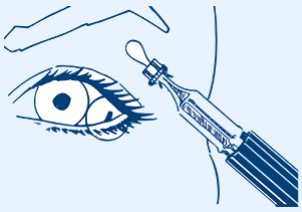
L’aimant oculaire vous permet d’enlever les corps étrangers superficiels de l’œil, soit métalliques par le bout aimanté soit en autres matières au moyen de la boucle.

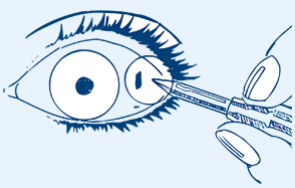
Propriétés

- Dimensions: 145 mm (bouts dévissés: 163 mm).
- Corps central. 1 bout métal aimanté. 1 bout avec boucle en nylon. 1 loupe en verre, avec articulation.
- Le bout métallique aimanté et la boucle en nylon peuvent être rangés dans le corps central.
- Bouts et corps centraux en acier inoxydable.
- CE approuvé.

Utilisation

- Prendre le manche et utiliser le coté nécessaire suivant le corps étranger à enlever.
- Retourner le coté à utiliser en le dévissant du manche.
- Utiliser la loupe en verre pour détecter les petits corps étrangers.
- Si celui-ci est métallique, utiliser le coté aimanté.
- Pour les autres corps étrangers utiliser le coté avec la boucle en Nylon.
- Ne peut être utilisé que pour les corps étrangers superficiels sur l’œil.
- Ne pas insister si le corps est difficile à enlever.
- Dans ce cas, consultez un ophtalmologue.
- Il est recommandé de rincer l'oeil abondamment avec un nettoyant pour l'oeil.
- Utiliser une compresse pour l'oeil si nécessaire.
- Consulter un médecin / ophtalmologue.





Contenu

- Pièce.

Préservation

- Conservation illimitée à condition que les bouts soient intacts.
- Après usage, désinfecter et revisser le coté utilisé sur le manche de l’envers.

L'aimant oculaire est un dispositif médical.

Version: 12/11/2026